

FONDATION FRANSASKOISE

Modalités de demande de subvention

À l'intention de groupes communautaires, d'associations et d'organismes provinciaux ou régionaux sans but lucratif.

Préambule

La Fondation fransaskoise est un organisme dont l'objectif est le développement et l'épanouissement de la culture française en Saskatchewan.

La Fondation fransaskoise (la Fondation) a vu jour le 1^{er} septembre 1998. Elle est le résultat de la fusion du Fonds fransaskois et de la Fondation de la radio française en Saskatchewan incorporée en 1976. La charte provinciale de la Fondation lui permet de prélever de nouveaux fonds et de distribuer les intérêts sur le capital acquis.

Les revenus d'intérêts après dépenses sont alloués comme suit :

1. Aux demandes de bourses d'études post-secondaires et à certains projets qui favorisent l'éducation et les communications selon les critères du fonds de la Fondation de la radio française. Les modalités de demande pour les bourses d'études et projets font l'objet d'un autre dépliant.
2. Aux demandes de bourses d'études ou de subventions selon les critères des autres fonds subsidiaires de la Fondation.
3. Aux demandes de subvention provenant de groupes communautaires et d'organismes provinciaux et régionaux pour des projets qui favorisent le développement de la communauté et qui bénéficient d'un soutien solide au sein de la communauté.

N. B : Les critères et conditions d'éligibilité qui suivent s'appliquent, en particulier, aux demandes provenant de groupes communautaires ou d'organismes provinciaux ou régionaux, (numéro 3 ci-dessus).

Critères de demande et d'admissibilité

Puisque les revenus à la disposition de la Fondation sont très limités par rapport aux besoins, le comité d'allocation doit choisir avec discernement et retenir les projets qui non seulement correspondent le mieux aux critères mais qui profitent aussi le plus à la communauté, compte tenu des ressources disponibles.

1. On évalue chaque projet et on compare son effet sur le développement et l'épanouissement de la communauté fransaskoise à celui des autres projets soumis.
2. On évalue chaque projet et on compare le nombre de personnes qu'il atteindra et qui en bénéficieront, s'il est implanté, au nombre de personnes atteintes par les autres projets soumis.
3. La Fondation favorise des projets précis, réalistes et pouvant être réalisés durant l'année en cours.
4. La subvention allouée par la Fondation sert uniquement à appuyer les initiatives et les projets de la communauté. Le soutien financier, moral et actif de la communauté est donc un facteur important lors de la sélection des projets par le comité d'allocation. La communauté est responsable de la majorité du coût d'un projet.
5. Chaque groupe communautaire ou organisme demandeur doit remplir toutes les rubriques du formulaire officiel de demande. Il doit inclure :
 - a) les derniers états financiers (états de revenus et dépenses et état de l'actif et du passif) vérifiés ou certifiés exacts;
 - b) les prévisions budgétaires pour l'année en cours;
 - c) le budget (dépenses et revenus) du projet;
 - d) la liste des dirigeants du groupe et le nom du responsable du projet;
 - e) tout autre document relié à la description du projet qui pourrait en faciliter l'évaluation (indiquer clairement comment le projet sera géré et mené à bien).
6. Si le comité d'allocation en fait la demande, le groupe, l'association ou l'organisme demandeur doit fournir des renseignements complémentaires.
7. La Fondation peut exiger le remboursement, en partie ou en totalité, du montant de la subvention si les renseignements fournis sont inexacts ou non vérifiables.
8. La Fondation doit être avisé si le projet pour lequel la subvention a été accordée reste inachevé.
9. La Fondation exigera le remboursement en totalité du montant de la subvention si le projet pour lequel la subvention a été accordée est annulé.

10. On encourage les groupes et les organismes ayant reçu une subvention non seulement à participer à la campagne annuelle de prélèvement de fonds de la Fondation mais aussi à tenter d'obtenir des legs et dons testamentaires au profit de la Fondation.
11. La décision du comité d'allocation est sans appel.

Pour toute information supplémentaire ou pour recevoir un formulaire, veuillez communiquer avec la Fondation fransaskoise au :

Téléphone : (306) 566-6000
Adresse : 3850, rue Hillsdale, bureau 230
Regina (SK) S4S 7J5
Courriel : fondationfransaskoise@ccs-sk.ca

FONDATION FRANSAKSKOISE

DATE : _____

No. : _____

FORMULAIRE OFFICIEL - DEMANDE DE SUBVENTION

***Date limite de la demande : le 31 mai de l'année en cours.**

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

A. RENSEIGNEMENTS :

1. Nom de l'organisme

2. Nom du projet

3. Adresse

Code postal _____ N° de téléphone _____

4. Responsable du projet _____

5. Montant de la demande _____

Montant alloué _____
(Espace réservé à la Fondation fransaskoise)

6. Votre groupe est-il régi par une constitution? Oui _____ Non _____

Si non, quel organisme parraine votre demande de subvention?

7. En moyenne, quel est le nombre de francophones atteints par le projet ou l'activité ? Quelle est la fréquence de vos rencontres?

8. Si votre groupe est affilié à un ou à plusieurs groupes, veuillez le/les nommer.

9. Veuillez indiquer, le cas échéant, le numéro d'organisme de charité assigné à votre groupe par le ministère fédéral du Revenu.

10. Si votre groupe a déjà reçu une subvention de la Fondation, avez-vous déjà remis l'évaluation du projet à la Fondation?

Oui _____ Non _____ S/O _____

B. DESCRIPTION DU PROJET (à soumettre sous forme de dossier séparé.)

1. Nom du projet

2. Objectifs

3. Description du projet

4. Gestion du projet

5. Échéancier : Début _____ Fin _____

6. Effets du projet sur la communauté fransaskoise

C. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

1. BUDGET

<u>Dépenses</u>	<u>Revenus anticipés et source</u>
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Total des dépenses _____ Total des revenus _____

Différence entre les dépenses et les revenus _____

Portion de la différence payée par l'organisme _____

Montant demandé à la Fondation _____

Montants reçus de la Fondation au cours des trois dernières années :

_____ (l'année dernière) _____ (l'année précédente) _____ (il y a trois ans)

2. La demande doit être accompagnée des documents suivants :

- a) états financiers vérifiés ou certifiés exacts (revenus, dépenses, actif, passif)
- b) prévisions budgétaires pour l'année
- c) liste des dirigeants y compris leur titre et numéro de téléphone
- d) description du plan de gestion du projet pour le mener à bien

D. CONTRAT

LE GROUPE S'ENGAGE, S'IL REÇOIT UNE SUBVENTION, À REMPLIR LES OBLIGATIONS SUIVANTES :

- a) Le groupe subventionné par la Fondation doit mentionner l'aide financière reçue de la Fondation dans toute promotion, en particulier dans la publicité.
- b) Le groupe subventionné par la Fondation doit présenter un rapport d'évaluation au plus tard deux mois après la réalisation de l'activité qui a fait l'objet de la demande. **Si, après un an, ce rapport n'a pas été présenté, la Fondation exigera le remboursement en totalité de la subvention. Le groupe sera facturer le montant de cette subvention.**
- c) Le groupe subventionné par la Fondation autorise celle-ci à publier le nom du groupe, le montant de la subvention reçue ainsi que la description des activités pour lesquelles elle a été accordée.
- d) Le groupe subventionné par la Fondation doit donner accès au grand public et à la Fondation, au matériel produit dans le cadre de l'activité subventionnée, quelle que soit sa nature.

Les dirigeants soussignés, faisant la demande de subvention au nom de leur groupe, attestent que les renseignements fournis sont, à leur connaissance, complets et véridiques.

Président(e) du groupe N° de téléphone Date

Responsable du projet N° de téléphone Date

(À compléter s'il y a lieu)

L'organisme dont je suis le/la président(e) parraine la demande de subvention faite par la personne requérante.

Président(e) de l'organisme-
parrain N° de téléphone Date

VEUILLEZ RETOURNER LE PRÉSENT FORMULAIRE DÛMENT REMPLI AINSI QUE CINQ (5) COPIES À L'ADRESSE SUIVANTE :

FONDATION FRANSASKOISE
3850, rue Hillsdale, bureau 230, Regina (SK) S4S 7J5